

FACTURE N° 4120094

N/REF : 4/12/2024 9H54 C:025838 I:34051

V/Email reçu le Mercredi 04/12/2024 à 9H54

BIOGROUP-ORIADE NOVIALE

**Bâtiment Le Rayon Vert
2 RUE DE LA VISCOSE
38130 ECHIROLLES**

IMMEUBLE : ORIADE NOVIALE
54 RUE DU BOURGAMON
38400 ST MARTIN D'HERES

Fontaine, le 10 Décembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 54 BOURGAMON - CONTACT SUR PLACE 07 87 04 36 78

MOTIF : INTERVENIR POUR FUITE SUR RACCORD CUIVRE AU NIVEAU DU PLATEAU TECHNIQUE

Donneur d'ordre : Mr O CARTIER-MILLON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 05/12/2024 A 10H30 :
INTERVENTION DEPUIS LE PLATEAU TECHNIQUE DU LABORATOIRE
COUPURE D'EAU
REFECTION DE L'ALIMENTATION EAU FROIDE EN CUIVRE
REMISE EN EAU ET CONTRÔLE DE L'ÉTANCHÉITÉ

LE 09/12/2024 A 10H45 :
INTERVENTION DEPUIS LE PLATEAU TECHNIQUE DU LABORATOIRE
REBOUCHAGE DU TROU AVEC DU WEDI ET COLLE CARRELAGE
DIMENSIONS : 20*30

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
2,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 05/12	1	70,75		141,50
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT		
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,46		39,46
2,00	Raccord a sertir D22	1	4,02		8,04
TOTAL H.T.					218,12
T.V.A. a 20,00%					43,62
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>261,74</u>

Valeur en votre reglement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN